



SYNEOS

BÉTON

18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu

ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 338 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 004057037		1ere Gachée : 10:23 (1)		Date : 25/09/2026 SPM2609255994		Zone : ZONE A	
Quantité : 7.50 m3				Réf. commande(2) : 16543-CN1-26-006352		Véhicule : 252 SYNEOS HERME-FW-252-JS	
Client : C9252012 FAYAT THOURAUD 136 RUE LEON FAUCHER 51100 Reims				Chantier : PROVINS PROVINS CHU VERS URGENCE 77160 Provins		Chauffeur : VINCENT VINCENT Centrale : HERME	
ARRIVEE CHANTIER réelle				DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	
RETOUR centrale				Quantite Origine : 7.50 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 7.50		CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
1C25FXC1S4D20	BPS	NF	XC1	CL 0,40	S4	20	
Ciment(type et classe) CEM III/A 42.5 N LH			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4) C25/30		
Appellation commerciale : BPS XC1 C25/30 S4 D20 CEM III				CEM III/A 42.5 N LH PM-ES		Température : N° Grue : Retour béton	
Mode de livraison :							
SERVICES				ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE 7.50 METRE CUBE				PRE		Nom: Signature du client:	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 7.50 METRE CUBE							
RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR 7.50 METRE CUBE							
CONTRIBUTION ENERGETIQUE 7.50 METRE CUBE							
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non